CHAVILLE

Accessibilité

Déclaration d'accessibilité : non conforme

Actuellement, il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères ou si moins de 50 % des critères de contrôle du RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) sont respectés.

Ce site tente d'être accessible pour le plus grand nombre, la Ville de Chaville apportera régulièrement de nouvelles améliorations. Si toutefois vous constatiez une erreur ou un oubli dans l'une de nos pages, ou si vous rencontriez une difficulté, nous vous invitons à nous le faire savoir via notre formulaire de contact.

La Ville de Chaville s'engage à rendre son site internet et son application mobile accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes : Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2024-2027.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site https://www.ville-chaville.fr

Qu'est-ce que l'accessibilité d'un site internet ?

Concernant l'accessibilité, la définition adoptée par le World Wide Web Consortium (W3C) est la suivante : "Mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, ou leurs aptitudes physiques ou mentales."

Exemple : L'accessibilité du Web permet aux personnes handicapées d'avoir accès à l'information, l'éducation et à la culture. Il peut s'agir de personnes aveugles, par exemple qui utilisent des aides techniques matérielles (exemple : une plage braille) et logicielles (exemple : un logiciel de synthèse vocal) pour interpréter le contenu informationnel présent sur un poste client, mais aussi de personnes en situation temporaire de handicap.

Taille d'affichage

Les textes de contenu dans ce site ont une taille de police relative, c'est à dire agrandissable selon les besoins.

Pour modifier la taille d'affichage du texte :

- Avec divers navigateurs : Ctrl + **molette de la souris**
- Internet Explorer : allez dans **Affichage >> Taille du texte** et choisissez.
- Mozilla, Firefox et Google Chrome : faites Ctrl + pour agrandir et Ctrl - pour diminuer.
- Opera : appuyez sur les touches + ou - du pavé numérique. Ou bien allez dans **Affichage >> Zoom** et choisissez.

Aides à la navigation - Liens d'évitement

Ce menu est placé dès le début de la page, ces liens permettent, dès le chargement de celle-ci, d'accéder directement à la partie recherchée sans avoir à parcourir la page en entier.

Ces liens facilitent l'accès au site pour les personnes en situation de handicap et notamment les non voyants : ils leurs permettent de se placer directement à l'endroit souhaité.

Aides à la navigation - Rôles ARIA des zones du document

Vous pouvez à l'aide de votre aide technique (lecteur d'écran...) vous déplacer dans les pages grâce aux rôles. Ces rôles permettent de mieux structurer le document et ainsi de vous aider dans votre navigation.

- Avec NVDA : NVDA + F7

- Avec Jaws : CTRL + INS + ; (point virgule)

Navigation par tabulation

Appuyez sur Tab et répétez jusqu'à sélectionner le lien désiré, validez par Entrée.

Les utilitaires pour déficients visuels

Un rapide survol des logiciels d'aide pour l'accessibilité à l'informatique et ses outils et applications (les sites web entre autres).

Les différents types de logiciels

- **Des lecteurs d'écrans** transforment les informations portées à l'écran (logiciel de traitement de texte ou navigateur web par exemple) à destination d'une synthèse vocale ou d'un périphérique comme une plage braille.
- **Des navigateurs vocaux** sont destinés à la navigation sur l'internet dont ils assurent un rendu graphique (affichage traditionnel) et une lecture vocale ou à destination d'une plage braille.
- **Des navigateurs textuels** affichent les pages web en mode texte.
- **Des loupes et assimilés** ont pour objectif d'agrandir ou de modifier une zone de l'écran pour la rendre lisible par un mal-voyant.

Quelques logiciels

- **Jaws** (*Job Access With Speech*) est un logiciel pour déficients visuels, sous Windows, édité par la société Freedom Scientific. Plus exactement, il s'agit d'un logiciel de revue d'écran lecteur d'écran, qui transforme un texte affiché sur un écran en un texte oral ou un texte en braille.
 Pour en savoir plus, visitez **Jaws (logiciel pour déficients visuels)**.
- **NVDA** : Une revue d'écran libre et gratuite pour Microsoft Windows XP, Vista et Seven.
- **VoiceOver** : Pour que les non-voyants ou malvoyants puissent utiliser plus facilement un ordinateur, Apple a conçu VoiceOver, une solution intégrée à chaque Mac. Elle est fiable, simple à apprendre et agréable à utiliser.
- **Orca** est un lecteur d'écran gratuit, open source sous Linux qui donne accès à l'interface graphique utilisateur par l'intermédiaire de combinaisons personnalisables de la parole et ou en braille.
- **InfoVox Desktop** est un logiciel de lecture vocale du **groupe Acapela**.
- **La loupe de Windows** : Sous Windows, en appuyant simultanément sur la touche fenêtre et la lettre U, une partie de l'écran est grossie dans de fortes proportions.

Logiciels libres

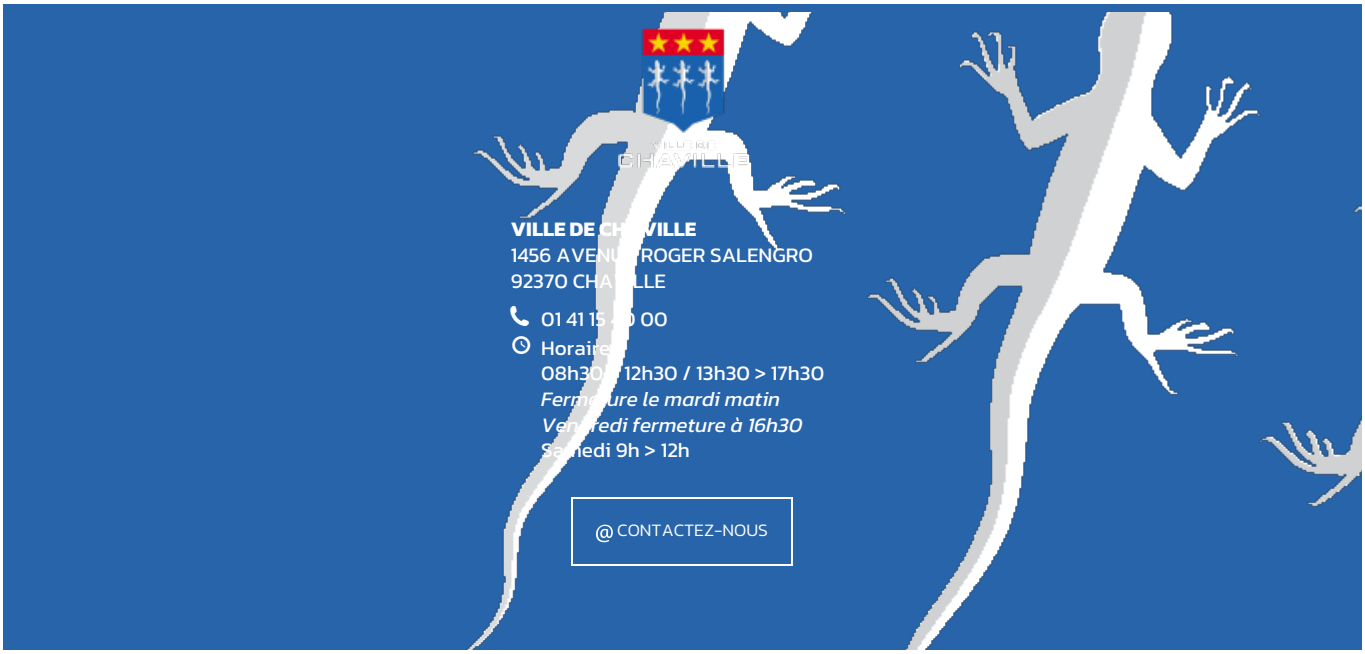
Ce site est fait avec des logiciels libres.

Un Logiciel Libre est un programme informatique distribué sous une licence particulière qui autorise et garantie quatre libertés :

- La liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages
- La liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à vos besoins (pour ceci l'accès au code source est nécessaire)
- La liberté de redistribuer des copies -donc d'aider votre voisin ;
- La liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations, pour en faire profiter toute la communauté (pour ceci l'accès au code source est nécessaire)

Les logiciels libres sont donc développés par des personnes qui s'associent pour faire un travail en commun.

- fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_libre


VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE
01 41 15 [illegible] 00
Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h
@ CONTACTEZ-NOUS